

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 77-102/PR/SG portant mise en mission d'un membre du Gouvernement et d'un député.

n° 77-102/PR/SG

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
9 août 1977

Numéro JO
n° 6 du 29/08/1977

Date du numéro
29 août 1977

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdallah Mohamed Kamil, anciennement ministre du Plan et du Développement, et Waberi Askar, député, ayant été mis en position de mission le 1er juillet 1977, pour se rendre à Paris, New-York, Washington, Paris, Djibouti, via Rome, en vue de contacts avec des organisations internationales (ONU), peuvent prétendre à l'attribution d'une indemnité forfaitaire de 220 000 FD